

LUTTER CONTRE L'ILLETTRISME EN DÉTENTION :
CONCOURS D'ÉCRITURE NATIONAL
« AU-DELÀ DES LIGNES »
4^{ème} édition - Jusqu'au 25 juin 2019



La Fondation M6 et l'Education Nationale lancent pour la 4^{ème} année consécutive le concours d'écriture « *Au-delà des lignes* » en partenariat avec l'Administration Pénitentiaire. Ce concours national se déroulera dans 56 établissements pénitentiaires sur l'ensemble du territoire français, y compris en Outre-mer.

Lutter contre l'exclusion des personnes détenues en rupture avec l'écriture

Avec 20,2%¹ des personnes détenues échouant au bilan de lecture proposé à l'entrée en détention (9,6% en situation d'illettrisme au regard du test), la mobilisation autour de l'illettrisme est un enjeu majeur contre la récidive.

¹ Chiffres clés de l'Administration pénitentiaire – Extraits – Au 1^{er} janvier 2017

Retrouver le plaisir des mots avec des romanciers, auteurs, journalistes

Plus de 600 femmes, hommes et mineurs prendront la plume autour du thème « **Une rencontre** » (vs 207 personnes en 2018). Ils seront accompagnés par plus de 60 enseignants de l'Education Nationale au cours d'ateliers d'écriture se déroulant jusqu'à mi-avril 2019.

Le concours vise à **replacer le plaisir au cœur de la lecture et de l'écriture**. Dans chaque établissement, un auteur, scénariste ou journaliste (membre du jury d'*Au-delà des lignes*) viendra à la rencontre des participants afin de partager autour des mots et désacraliser l'écriture.

La sélection des lauréats se fait en deux étapes :

- Des jurys régionaux présélectionneront des finalistes sur chaque territoire,
- Un jury national désignera parmi les finalistes les lauréats de l'édition 2019.

Les prix seront décernés lors d'une cérémonie qui se tiendra le 25 juin prochain dans l'un des établissements pénitentiaires participant. Les lauréats sont récompensés dans chacune des catégories « Débutants », « Intermédiaires » et « Confirmés ».

Les membres des jurys 2019

Outre les représentants de l'Administration Pénitentiaire et de l'Education Nationale, les jurys régionaux et national seront composés d'auteurs, scénaristes, journalistes, parmi lesquels :

- *Sophie Adriansen, autrice*
- *Baptiste Beaulieu, romancier*
- *Maxime Chattam, romancier*
- *Louise Colcombet, journaliste Le Parisien*
- *Cathy Gallière, auteur*
- *Elsa Guiol, journaliste Marie Claire*
- *Alexis Michalik, auteur*
- *Nathalie Renoux, journaliste M6 et marraine de la Fondation M6*
- *Rachid Santaki, romancier, scénariste*
- *Franck Thilliez, romancier*
- *Valérie Tong Cuong, écrivaine*
- *Ludovic-Herman Wanda, auteur*

> *Découvrir l'ensemble des membres du jury*

> *Consulter la liste des 56 établissements participants*

> *Découvrir le concours Au-delà des lignes en images*

À propos de la Fondation M6

Depuis 2010, la réinsertion des personnes détenues est au cœur des préoccupations de la Fondation M6. C'est un choix de mécénat guidé par la volonté du Groupe M6 de s'engager pour une cause peu soutenue mais répondant à un véritable enjeu sociétal : la récidive. Ainsi, la Fondation soutient et met en place des projets autour de trois grands axes : l'accompagnement et le retour vers l'emploi, la lutte contre l'illettrisme et l'accès à l'éducation et la culture comme vecteur de resocialisation. En 9 ans, plus de 20 000 personnes détenues et leur famille qui ont bénéficié de nos actions. [Plus d'infos](#).

À propos de l'enseignement en milieu pénitentiaire

L'éducation est un droit fondamental et universel. Toutes les personnes détenues doivent avoir accès à une éducation de qualité au sein des établissements pénitentiaires, service public assuré par l'Éducation nationale. L'acquisition de connaissances et de compétences, la préparation des diplômes, du certificat de formation générale à des diplômes universitaires vont permettre aux personnes détenues de mieux s'insérer à la vie sociale et professionnelle.

Les mineurs et les personnes détenues ne maîtrisant pas les savoirs de base bénéficient, en priorité, de cet enseignement. Pour les personnes illettrées, il s'agit de développer tout type de pédagogie et d'action permettant de sortir de cette situation. Le concours d'écriture "Au-delà des lignes", organisé par la Fondation M6, en partenariat avec l'Éducation nationale et l'Administration pénitentiaire, est l'une des actions proposées en établissements.

À propos de l'Administration Pénitentiaire

Les actions culturelles en milieu pénitentiaire, comme dans le cadre du concours d'écriture "Au-delà des lignes", sont organisées par les services pénitentiaires d'insertion et de probation (SPIP), en lien avec les chefs d'établissement pénitentiaire. Chaque année, et dans l'ensemble des établissements français, ils investissent une grande variété de champs artistiques, en partenariat avec des structures culturelles à portées locale, régionale ou nationale. Ces projets s'inscrivent dans les missions de prévention de la récidive et de réinsertion confiées à l'administration pénitentiaire.

CONTACTS PRESSE

Fondation M6 : Emmanuelle TANNEAU

emmanuelle.tanneau@m6.fr - 01 41 92 27 11

Direction de l'administration pénitentiaire – Communication : Jocelyn Defawe

Jocelyn.Defawe@justice.gouv.fr - 01 70 22 83 16